



C5

CATALOGUE FORMATIONS

Formations certifiantes

DEVENIR ANIMATEUR PRÉVENTION DANS LE SECTEUR DE L'AIDE ET DU SOIN À DOMICILE (AP ASD)

Solutions

VOUS
résolument
TOUJOURS.

ergonomiques

www.voustoujours.fr

ANIMATEUR DE PRÉVENTION DANS LE SECTEUR ASD

La prévention des risques professionnels dans le secteur de l'aide et des soins à domicile est non seulement une obligation légale, mais aussi un investissement stratégique pour garantir la santé des travailleurs, améliorer la qualité des soins et assurer la satisfaction des usagers. En protégeant les professionnels et en créant un environnement de travail sain et sécurisé, on contribue à un système de soins plus efficace et durable.

À l'issue de cette formation, les stagiaires seront en mesure de contribuer à la démarche de prévention mise en place par la Direction et de concevoir et conduire des projets de prévention en lien avec cette démarche et en collaboration avec les équipes.

OBJECTIFS

Objectifs de formation

- Contribuer au développement d'une démarche de prévention des risques professionnels de sa structure.
- S'inscrire en tant qu'AP ASD dans cette démarche de prévention.
- Concevoir, cadrer et mettre en œuvre tout projet de prévention.

Objectifs pédagogiques

- Réaliser un état des lieux en santé et sécurité au travail.
- Identifier les enjeux de la structure pour définir les objectifs et priorités d'actions.
- Structurer une démarche de prévention globale, mobilisatrice et pérenne en lien avec les objectifs et priorités de la structure.
- Analyser une activité en faisant le lien entre le travail et la santé.
- Acquérir une méthodologie d'observation et d'analyse de situation de travail.
- Concevoir, cadrer et mettre en œuvre un projet de prévention répondant à une priorité d'action de la structure.

Contenus

- Enjeux de prévention des risques professionnels dans le secteur de l'Aide et du soin à domicile ASD.
- Etat des lieux d'une structure pour identifier ses enjeux, objectifs et priorités.
- Structuration d'une démarche de prévention contextualisée, mobilisatrice et pérenne et ses conditions de réussite.
- Analyse de l'activité et compréhension des TMS.
- Méthodologie d'observation et d'analyse des situations de travail et de détection des risques (TMS, chutes, RPS...).
- Définition et hiérarchisation des pistes d'amélioration.
- Méthodologie de base et cadrage de projet(s) de prévention (note de cadrage de projet).

Méthode pédagogique & évaluation

Le stage comprend des périodes de formation en présentiel et travaux applicatifs d'intersession dans la structure. Les travaux engagés font l'objet d'un accompagnement par le formateur. La formation s'appuie sur des exposés didactiques, des études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants, des mises en situation, des échanges et retours d'expériences.

PUBLIC CONCERNÉ

Personnes affectées à des missions d'animation de la prévention dans les structures d'Aide et de soin à domicile (ASD)

PRÉREQUIS

Les participants doivent avoir suivi avec succès l'autoformation @O1001 « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » ou la formation « Obtenir des compétences de base en prévention » dispensée par les services prévention des Carsat, Cramif ou Cgss (joindre la photocopie de l'attestation de formation lors de l'inscription).

Cette formation s'intègre dans un parcours de formation et d'accompagnement de l'AP ASD et du dirigeant
La journée de formation du dirigeant est un préalable obligatoire.

Durée**3,5 jours, organisés de la manière suivante**

- 3 jours (21h) de formation en présentiel organisés en 2j + 1j
- Une demi-journée d'accompagnement de 4 heures dans la structure en commun avec le dirigeant.

Dates et lieux

Au sein de la structure ou dans nos locaux.

CONTACTEZ-NOUS

03 83 96 00 08

bonjour@voustoujours.fr

LES + DE LA FORMATION

Certification INRS Animateur Prévention Aide et Soins à Domicile, documentation INRS fournie, formation interactive, active et participative.

SANCTION ET ÉVALUATION

À l'issue de la formation, les participants ayant participé à la totalité de la formation et satisfait aux exigences des épreuves certificatives, se voient délivrer par l'Assurance maladie – Risques professionnels et l'INRS un certificat de « Animateur prévention ASD », valable 36 mois.

Pour prolonger la validité de ce certificat, il est exigé de participer à une formation « Maintenir et actualiser ses compétences d'animateur prévention ASD » (MAC) d'une durée de 14 heures et de satisfaire aux épreuves certificatives.

INTERVENANTS

Cédric CLAUDIN (Formateur certifié).

Prix

Tarifs consultables sur notre site internet
www.voustoujours.fr

CONTACTEZ-NOUS

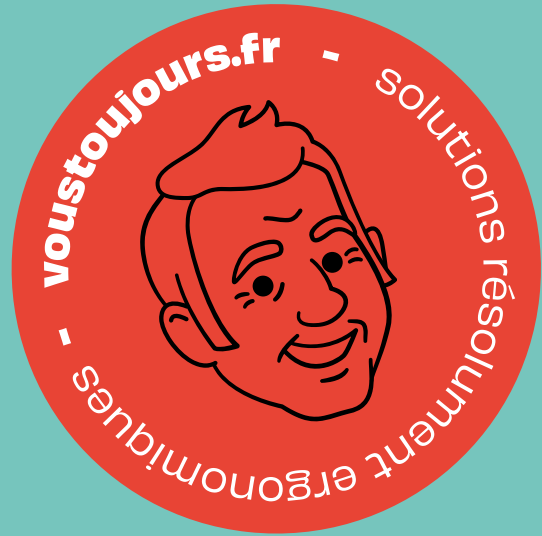
03 83 96 00 08

bonjour@voustoujours.fr

Accessibilité

Nos formations sont accessibles à tout public sous réserve d'éventuels prérequis pour lesquels vous avez été informé. Les personnes handicapées bénéficieront des dispositions en leur faveur et auront un contact au sein de notre organisme de formation en la personne de notre référent handicap. Merci de nous indiquer l'éventualité de personnes concernées afin de prendre les dispositions préalables nécessaires.





Solutions

VOUS résolument TOUJOURS.

ergonomiques

29 rue de la Croix d'Auyot
54000 Nancy

JEAN LOU ORLANDINI

bonjour@voustoujours.fr
03 83 96 00 08

www.voustoujours.fr

